

Ceffonds, le 9 juillet 1908

4740



Madame,

Mes travaux sont donc remarquables surtout par la quantité, non par la qualité, qui est l'apanage de Maun. Je ne m'insurgerai pas contre ce jugement, qui est dicté par les circonstances et auquel on pourrait opposer l'autorité de M. S. R. lui-même, dans des articles publiés. Quelqu'un qui a vu M. S. R.

Jeune qu'il soutient M. pour deux raisons : 1° parce que M. est israélite ; 2° parce que ledit M. a proféré sur les tabous et les totems des idées qui sont celles de M. S. R.

Dans ces conditions, M. ne peut être qu'un jeune homme de très grand talent, et cela ne va pas jusqu'au génie.

Voici ce qui s'est passé ^{très confidentiellement} pour les Hautes Etudes. Deux ou trois jours après les funérailles de Jean Reville, j'ai reçu de M. S. R. une lettre qui en contenait une

arche, écrite par M. Hubert, en son
nom et au nom de son ami Kaun, à M.
S. R. On le priait de m'inviter à
faire ma candidature à la chaire que
J. Réville laissait vacante aux Hautes Etudes,
et l'on promettait un vote favorable et
unanime de la Section des sciences religieuses.
En même temps, l'on me faisait écrire
par M. Houtin, qui ne soupçonnait pas
le fin mot de l'histoire, que tout le
monde parlait de moi pour les successeurs
de J. Réville, mais que sans doute le
corps professoral du Collège de France n'oserait
jamais me présenter, que l'Ecole des Hautes
Etudes me recevrait avec empressement, que
l'on me faisait directeur d'Etudes, comme était
J. Réville (je crois que cela était impossible,
et qu'on m'aurait fait tout bonnement chercher
comme maître de conférences), enfin que l'on
m'attribuerait la direction de la Revue d'histoire
des religions. En même temps, des suggestions
m'arrivaient du Collège de France, et
quelqu'un m'avertissait, sans nommer personne,
de me tenir en garde contre certaines
propositions utéraines, qui pourraient venir des
Hautes Etudes. Ces avertissements n'étaient pas

nécessaire. Je n'avais pas la moindre envie
de retourner aux Hautes Etudes. Ma
tumeur idi avait été de tout refus. Mais
j'ai juré que le Collège de France,
pour former ma carrière, était chose désirable;
que je devais avoir des chances s'y arriver,
jusqu'on voulait m'en détourner; que j'étais
devenu un savant laïque, par la grâce de
Pie X, et que j'aurais bien tort de ne
pas entrer franchement dans ma situation
nouvelle. — Il ne peut échapper, en effet, à
ma observation d'aujourd'hui, que ma disputation
consacre définitivement l'état de choses créé par
l'excommunication et le vitandus du 7 mars
dernier. — Un jour plus tard, l'intention
généreuse dont vous me Parley m'a été
communiquée par M. Martin (je vous remercie
pour cette bonne pensée, mais je suis heureux
que vous voyez d'aujourd'hui avec moi sur la
ligne de conduite que j'ai à suivre). J'ai
répondu que ma candidature au Collège de
France aboutirait ou n'aboutirait pas, mais
que je ne voulais pas poursuivre autre chose.
Et l'on n'a plus parlé de la
Revue de l'histoire des religions. On a fait
craindre à Leroux que la Revue ne devint

1858
en mes mains un organe de modernisme
(il s'agit bien de cela maintenant!). Ce
sont, je suppose, les mêmes qui affectent
de me faire pour un théologien
systématique, dont le premier soin serait
de parler dans la chaire de Collège de France
un système de catholicisme libéral. Ce sont les
amis de M. qui disent cela, et ils pourraient
employer des moyens plus honnêtes pour recommander
leur candidat.

Veuillez agréer, Madame, l'expression
de mes sentiments très respectueux,

A. Loisy

P.S. Je ne sais si l'article dont parle
M. S. A. est bien récent. Toute une légende a
été créée, il y a trois mois sur mes relations avec
lui. C'est une affreuse calomnie de dire qu'il me
"protège". Par tout dernièrement, dans l'affaire du
Père Lefèvre - deumes, après m'avoir demandé de
présenter mes significations pour le Prieur, il a laissé à
M. Haas le soin de plaider ma cause.